RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité — DÉPARTEMENT DE L'AIN

1re CIRCONSCRIPTION — BOURG-EN-BRESSE

Elections Législatives du 5 Mars 1967

Ve RÉPUBLIQUE

La Ve République a consolidé le progrès. Elle vous a apporté la paix et la stabilité. Cette stabilité politique et économique, sans laquelle les efforts les mieux intentionnés sont voués à l'échec, la Ve République vous propose et vous demande de la garantir pour l'avenir. Elle vous en donne les moyens en présentant à vos suffrages deux hommes dont la formation et l'activité professionnelles attestent la compétence. Ces deux hommes n'ont aucun passé politique ; ils n'ont jamais milité dans aucune organisation politique. Sans parti-pris, ni sectarisme d'aucune sorte, ils se sont engagés l'un envers l'autre et devant les électeurs à ne se laisser guider dans leur action que par le souci de l'efficacité et par le sens de l'intérêt général.

Contre les partis qui se divisent et qui s'affrontent, en face d'une opposition qui s'exprime, dans cette circonscription, par quatre voix discordantes et qui montre bien par là son impuissance à gouverner, la Ve République présente un candidat unique.

Jacques BOYON est né le 30 septembre 1934. Il descend par sa mère d'une vieille famille de l'Ain qui a donné de nombreux instituteurs à la Bresse et au Bugey. Il a commencé à Bourg, à l'école primaire, puis au lycée Lalande des études qu'il a achevées à Paris.

Diplômé de l'institut d'Etudes Politiques de Paris, licencié en Droit, diplômé d'études supérieures d'économie politique et de science économique, il est ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration.

Entré à la Cour des Comptes en 1959, il est conseiller référendaire en 1965.

Entre temps il a été chargé de mission pendant un an auprès du Délégué général de la France en Algérie. De 1963 à 1965, il a été conseiller technique au cabinet de M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, qui lui a demandé de s'occuper plus particulièrement des problèmes du tourisme.

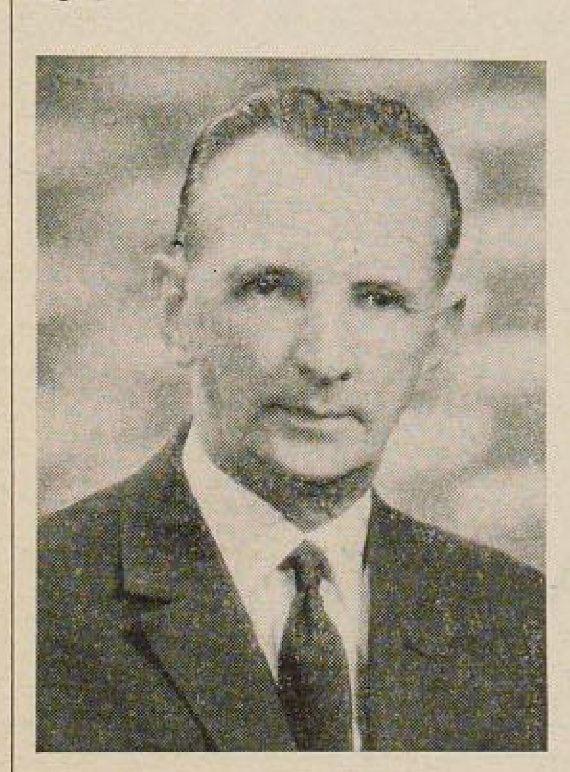
Il est maître de conférences de science économique et de science politique à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et chargé d'enseignement à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes et à la Sorbonne.

Lieutenant de réserve de l'armée de l'Air, blessé en service commandé en Algérie, cité à l'ordre de la brigade aérienne, il est titulaire de la Croix de la Valeur Militaire.

Il est père de deux enfants.

Robert MERMET-GRANDFILLE est né le 9 septembre 1909.

Employé au Comptoir National d'Escompte de Bourg, il sert durant la dernière guerre comme officier au 5e régiment de tirailleurs marocains.



Directeur du Ravitaillement général en Haute-Saône, en Haute-Marne, puis dans l'Ain, il devient en 1958 fondé de pouvoir à la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Ain, poste qu'il occupera jusqu'à son départ à la retraite.

Président d'honneur du Comité de la Croix-Rouge pour le canton de Pont-d'Ain, il est titulaire de la médaille d'argent de la Croix-Rouge.

Maire de Pont-d'Ain, il est vice-président du Syndicat intercommunal à vocation multiple de la région de Pont-d'Ain.

La logique et le bon sens doivent vous conduire à voter pour ce candidat.

Vous voterez pour lui par LOGIQUE si vous avez voté en Décembre 1965 pour le général De Gaulle, car vous devez donner au Président de la République les moyens de faire la politique que vous avez approuvée.

Vous voterez pour lui par BON SENS, si vous vous êtes laissé abuser par les prétendus regroupements de la gauche ou par les vaines et stériles alternatives de ceux qui se disent centristes : vous avez compris en effet que tous ces opposants, qui se défendent de vouloir retomber dans les désordres de la IVe République sont, du fait de leurs rivalités et de leurs désaccords, incapables d'y échapper.

Dès le Premier Tour :

VOTEZ STABILITÉ — VOTEZ MAJORITÉ

POUR LE PROGRÈS, L'INDÉPENDANCE ET LA PAIX

Jacques BOYON et Robert MERMET-GRANDFILLE, un homme jeune qui connaît bien les problèmes économiques et financiers et à qui les structures et les procédures administratives sont familières, et un homme d'expérience qui est très au fait des problèmes agricoles et de la gestion communale, vous proposent d'associer leurs efforts pour assurer :

Au pays :

— La poursuite de l'expansion économique dans le cadre du Ve Plan, par le développement des sources de financement des investissements.

— Une plus grande justice sociale dans la répartition des fruits de la croissance économique, c'est-à-dire :

une parité **réelle** dans l'augmentation des revenus des agriculteurs,

une association **réelle** des salariés au progrès, notamment par le relèvement des bas salaires et la suppression progressive des zones de salaires,

une revalorisation progressive des ressources des vieux,

la défense du pouvoir d'achat des familles.

— Le maintien de l'indépendance nationale pour assurer, en marge des blocs, le retour de la paix dans le monde et la coexistence pacifique.

— La construction d'une Europe des réalités, dépassant les limites de l'Europe des Six est seule capable de contrebalancer le pouvoir politique et économique des deux grandes puissances mondiales.

Au département :

— Une plus grande part des crédits affectés à l'amélioration et à l'extension des équipements collectifs (routes, logement social, téléphone, hôpitaux, écoles,...).

— Une modernisation des structures productives agricoles permettant la survie de l'exploitation familiale.

— Une industrialisation décentralisée seule capable d'arrêter le dépeuplement des campagnes.

— Un plus large accès des jeunes et des adultes à la culture et aux loisirs qui sont les exigences du monde de demain.

ENTRE LA SAONE ET L'AIN

EFFICACITÉ D'ABORD !

VOTEZ Jacques BOYON et Robert MERMET-GRANDFILLE

IMP. RÉUNIES DE BOURG

VU : LES CANDIDATS.